

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP 92

COMPTE RENDU D'AUDIOCONFERENCE COVID AVEC LA DDFIP 92 DU 5 OCTOBRE 2020 :

Les Hauts de Seine sont passés en état d'alerte renforcée, mais l'activité reste la plus normale possible en application des règles sanitaires.

Il est rappelé que ces règles doivent être appliquées de la manière la plus stricte notamment pour le port du masque et les gestes barrière.

De même un respect strict des injonctions des médecins de prévention, notamment pour les agents cas contacts mais également pour les agents se sachant positifs qui viendraient sur leur lieu de travail pour échapper au jour de carence.

Les organisations syndicales ont rappelé que l'abandon du jour de carence dans cas de Covid a été demandé au niveau ministériel.

Le passage en zone écarlate impliquerait que la présence dans les services ne pourrait pas dépasser 70 % la Direction étant par ailleurs plutôt favorable pour un taux de 50 % .

La Direction a demandé aux chefs de service d'essayer d'établir des roulements pour limiter les présences dans les services.

AMENAGEMENTS D'HORAIRES :

Le 18/09/2020 les chefs de services ont été informés de la note de la centrale au sujet des aménagements horaires possibles en dehors des plages fixes.

ORGANISATION DES CONCOURS DANS DE GRANDES SALLES :

Pour le moment il n'y a pas de consignes particulières de la part de l'administration centrale.

Les règles sanitaires sont rappelées sur les site Covid 19 en ligne.

TELETRAVAIL :

Une demande de recensement des personnes en télétravail a été faite auprès des chefs de service.

400 nouveaux ordinateurs vont être déployés sur le département. Les agents cas contacts sont prioritaires pour le télétravail.

ACCUEIL :

Accueil par courriel et par téléphone doit être privilégié , et l'accueil physique uniquement sur rendez-vous. Un groupe de travail est en place sur ce sujet.

RESTAURATION :

Problème de restauration notamment à Sceaux qui se trouve sans cantine. La fermeture devrait être officialisée cette semaine et des tickets restaurants seront attribués.

Malgré une demande de la Direction, la cantine municipale ne veut pas recevoir les agents de la DGFIP. La Direction va quand même essayer de voir si une intervention est possible auprès du maire de Sceaux pour l'accueil des agents à cette cantine.

Il y a également un problème à Issy Les Moulineaux où les repas servis sont froids, le temps de parcours est long et les tarifs ont fortement augmenté.

La prochaine réunion sera un CHSCT.

La CFTC reste à votre disposition n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip92@gmail.com

